

Recherches sociographiques



Robert TESSIER et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *La recherche sociale en environnement. Nouveaux paradigmes*

Louis Guay

Volume 39, numéro 2-3, 1998

Québec et Canada : deux références conflictuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057227ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057227ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Guay, L. (1998). Compte rendu de [Robert TESSIER et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *La recherche sociale en environnement. Nouveaux paradigmes*]. *Recherches sociographiques*, 39(2-3), 474–478. <https://doi.org/10.7202/057227ar>

été suffisamment attentif à ces demandes d'autonomie de sorte que les travailleurs forestiers ont cherché individuellement ce que le syndicat ne leur offrait pas.

Enfin, la partie de la problématique portant sur le rapport entre faits de structure et logique d'acteurs est assez proche de celle que propose Anthony GIDDENS (*La constitution de la société*), qui n'est malheureusement pas cité dans la bibliographie. Si l'on conçoit l'institutionnalisation non pas comme l'institutionnalisation d'une logique d'acteur mais comme un compromis entre diverses logiques d'acteurs, il devient difficile de ne pas concevoir l'entreprise comme résultant d'un processus d'institutionnalisation. En revanche, l'auteur a raison de définir la configuration d'entreprise comme relevant du néo-fordisme ainsi que le révèle bien la stratégie de l'entreprise visant à contourner le syndicat non seulement en encourageant la segmentation du collectif de travail mais également l'externalisation des activités productives. En tant que compromis et donc institutionnalisation, ce contournement peut constituer un point faible pour l'avenir. Il est manifestement trop tôt pour dire s'il s'agit d'un véritable renouvellement du libéralisme économique, d'autant plus que d'autres configurations également inédites ont émergé au cours des dernières années.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas signaler l'écriture remarquable de cet ouvrage de même qu'une présentation qui allie rigueur d'analyse et souci du lecteur. Ainsi, les conclusions et les tableaux permettent au lecteur peu familier avec le secteur de s'y retrouver et de centrer son attention sur l'argumentation de fond. Un ouvrage d'une rare qualité, fruit de cinq ans de recherche, qui marie admirablement bien données empiriques et préoccupations théoriques.

Benoît LÉVESQUE

Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.

Robert TESSIER et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *La recherche sociale en environnement. Nouveaux paradigmes*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1996, 176 p.

Voici un ouvrage qui comble, par la diversité de ses textes, une lacune parmi les publications sur les sciences sociales de l'environnement en langue française. Placé sous la direction de deux spécialistes de la sociologie de l'environnement, il aborde plusieurs sujets fort pertinents. En effet, les problèmes de l'environnement ont donné naissance à une grande quantité d'écrits et de perspectives et il n'est pas sans intérêt de tenter de faire le point sur ce qui se dégage de ces nombreuses recherches. Les auteurs se sont demandé si nous ne sommes pas en train d'assister à l'émergence de paradigmes nouveaux qui dépassent les approches traditionnelles et qui permettraient de mieux cerner les enjeux actuels sur la protection de l'environnement.

Cette collection de textes rejoindra, d'abord et avant tout, un public de spécialistes, étudiants et étudiantes notamment. Dans une moindre mesure toutefois, elle s'adresse aussi à un public plus large qui se préoccupe des questions écologiques ou qui, de disciplines autres, s'intéresse aux développements théoriques récents en sciences sociales de l'environnement. Mais c'est avant tout un ouvrage savant : les questions de paradigmes concernent surtout les chercheurs et les professeurs, beaucoup moins le large public.

L'ouvrage apporte très peu de résultats de recherche, car il se concentre sur les réflexions théoriques et les manières de poser les problèmes. Il couronne, en outre, des travaux déjà publiés par plusieurs de ceux qui ont participé à sa réalisation. On peut donc y voir l'aboutissement d'un long travail d'équipe sur l'éthique du développement durable, dont il est fait mention, à plusieurs reprises, dans le texte.

Les textes demeurent dans l'ensemble accessibles et, pour celui ou celle qui connaît un peu le domaine, le vocabulaire plus savant n'est pas déroutant. Il faut bien à l'occasion utiliser des termes qui ne se retrouvent pas dans le vocabulaire de tous les jours. Aucun abus de ce côté, même si « résolutique » risque de faire sursauter certains puristes. Mais le terme se comprend sans mal.

Le premier texte de VAILLANCOURT sera très utile dans les salles de cours. Il existe quelques textes en anglais qui retracent l'évolution de la sociologie de l'environnement, mais peu, sinon aucun, en français. De manière concise, mais précise, Vaillancourt expose les origines et les développements de la sociologie de l'environnement, surtout américaine. Il est généralement admis que l'École de Chicago a donné le coup d'envoi à une sociologie des rapports humains à la nature, mais il convient d'y apporter plusieurs nuances.

D'abord, il ne faudrait pas oublier la contribution des sociologues qui ont étudié les transformations opérées par la modernisation de l'agriculture et de l'extraction des ressources naturelles. Si ils et elles se sont surtout attardés à comprendre les effets de l'industrialisation des secteurs primaires sur les communautés humaines, ils ont aussi été sensibles aux atteintes à la qualité de l'environnement. D'une sociologie centrée sur les rapports entre l'économie, les ressources et les communautés humaines, ils sont naturellement passés à une sociologie de l'environnement.

Aussi, on ne peut sans réserves attribuer aux sociologues de Chicago la paternité pleine et entière de la sociologie de l'environnement. Plusieurs écrits de cette école ont peu à voir avec une sociologie de l'environnement. L'intérêt majeur de ces sociologues pour la ville a peu de lien avec une sociologie des rapports humains avec la nature. Pour PARK, BURGESS et tous ceux qui ont effectué des monographies de quartiers et de communautés locales, de groupes sociaux et culturels urbains, la ville est quelque chose de fondamentalement nouveau et opère une profonde distance avec la nature. De plus, comme l'ont fait remarquer plusieurs auteurs, notamment ALIHAN, la référence à l'écologie en ce qui a trait à l'École de Chicago est purement métaphorique et décrit non pas les rapports à la nature, mais des rapports économiques de concurrence et de dominance pour l'appropriation de l'espace urbain. À mon avis, on ne trouve des éléments d'une sociologie de

l'environnement que chez HAWLEY – et encore ! – et chez DUNCAN, célèbre pour avoir élaboré le modèle POET. C'est l'espace plus que la nature qui a intéressé la plupart des membres de l'École de Chicago.

Il reste, toutefois, que la sociologie de l'environnement a profondément changé ses objets d'étude. Axée dans les années soixante et soixante-dix sur les problèmes de pollution, sur les mouvements sociaux, sur les groupes écologistes et sur l'analyse des changements d'attitude et de comportement, y compris électoral, elle s'est graduellement orientée vers la compréhension des enjeux écologiques globaux et l'analyse des politiques, des décisions et des institutions qui ont été mises de l'avant pour faire face à des problèmes qui débordent les cadres nationaux et locaux. Chemin faisant, la sociologie de l'environnement s'est enrichie des méthodes et approches des autres sciences sociales, notamment de la science politique, de l'anthropologie et de la science économique, dont, sauf quelques rares exceptions, l'ouvrage ne tient à peu près pas compte.

Le texte de PRADES sur la relation entre l'éthique, l'environnement et le développement ressemble à un programme de recherche proposé à des conseils de recherche. C'est ici que sont introduites les composantes de ce nouveau paradigme, appelé TECH-SIR (Théorique, Empirique, Critique, Herméneutique - Systémique, Intégratrice, Résolutive), qui précisent les démarches et les intentions épistémologiques d'une recherche en environnement. Ce programme se veut englobant et ambitieux ; il combine éthique et connaissance ; recherche et action ; et, à la manière des sciences naturelles et technologiques, recherche et « développement », ce qui est nouveau en sciences sociales. Il présente une approche complexe, dont la validité se mesurera à sa capacité d'éclairer les enjeux écologiques. Bon succès ! serais-je tenté de dire. Malgré l'absence d'une élaboration théorique plus poussée, notamment en fait d'acteurs, d'institutions, de valeurs et d'intérêts, voilà cependant le texte qui correspond le mieux à l'objectif principal du livre : jeter les bases d'un nouveau paradigme.

Il faut toutefois convenir que l'on peut rester sceptique sur le caractère novateur du paradigme. D'une part, comme le fait remarquer HAMEL dans son chapitre sur la crise de la rationalité, ce paradigme épouse, à s'y méprendre, les contours du modèle de planification rationnelle, élaboré dès les années cinquante et soixante pour faire face aux défis de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation rapide, que les urbanistes, aménagistes et chercheurs en planification urbaine et régionale connaissent bien. Sauf peut-être la dimension herméneutique, tous les éléments du TECH-SIR peuvent se retrouver chez les concepteurs de la planification globale et rationnelle. D'autre part, les sciences sociales se sont presque toujours préoccupées d'améliorer les conditions de vie et se sont penchées, tout au long de leur histoire, sur l'analyse des problèmes sociaux, économiques, urbains ou régionaux et sur la recherche de solutions à y apporter. Elles pratiquaient la résolutive sans avoir su nommer la chose !

Brigitte DUMAS poursuit la discussion du paradigme TECH-SIR, en faisant un rapprochement entre la science normale, toute orientée vers la solution des problèmes qui se présentent à une communauté scientifique, et la solution de problèmes écologiques, d'une part, et, d'autre part, en réintroduisant au cœur de la

quête scientifique la normativité, chère à des auteurs comme HABERMAS. Les nouveaux paradigmes en sciences sociales doivent, pour bien répondre aux problèmes d'environnement, allier normativité et positivité.

Dans l'esprit de trouver des solutions concrètes à la « crise écologique », SAUVÉ signe un article sur l'éducation relative à l'environnement. Après avoir exposé l'évolution des idées en la matière, elle propose une démarche d'éducation à l'environnement qui se veut exhaustive et qui n'est pas sans rappeler les ambitions de certains modèles de planification. En effet, son approche postule une maîtrise presque parfaite des connaissances écologiques et la capacité des acteurs à les intégrer. Or, ce sont justement ces hypothèses peu réalistes, propres aux modèles de décision rationalistes, qui ont dû être mises de côté et remplacées par l'hypothèse de la rationalité limitée des acteurs. De plus, les modèles qui ont suivi ont accordé plus d'importance au jeu des négociations entre les acteurs, dont l'issue est souvent imprévisible, et aux conflits institutionnels.

Le chapitre sur le rôle des organisations intergouvernementales dans la protection de l'environnement planétaire, de THOMAS est l'un des plus intéressants. Bien informé, centré sur un objet précis, montrant avec précision les difficultés de l'étude des organisations internationales, ce chapitre ne cesse d'insister sur l'urgence pour les sciences sociales d'étudier avec soin les agences internationales et fournit un guide méthodologique à cette fin. Malgré les nombreuses difficultés pratiques dans leur examen serré et à saisir le rôle des acteurs et des décideurs, on ne peut faire l'économie de ce savoir, à cause de la place que les organisations intergouvernementales se sont taillée dans la gestion des problèmes écologiques mondiaux. Génératrices de connaissances, artisanes compétentes de conventions cadres, aux premières loges des négociations entre États, les organisations intergouvernementales ont acquis une réputation enviable et leur autorité ne cesse de s'affirmer. Mais elles ne sauraient échapper à un regard critique, à l'instar de recherches récentes sur le groupe intergouvernemental sur les changements climatiques.

Enfin, TESSIER contribue, lui aussi, à des précisions de méthode concernant le rapport entre la presse et la décision politique. Après avoir brièvement présenté des résultats de recherche sur le traitement par la presse du mégaprojet hydroélectrique Grande-Baleine, il se demande quel est le rôle des médias dans la prise de conscience écologique. Il est amené à nuancer la thèse voulant que les médias, par leur traitement alarmiste de problèmes écologiques, forcent les pouvoirs publics à mettre à l'ordre du jour les questions qu'ils exposent. En réalité, les médias servent davantage de relais des préoccupations des citoyens que de véritables instigateurs de débats et de politiques publiques.

Ma principale réserve sur cet ouvrage collectif a trait à ce que parler au nom de la recherche sociale et des sciences sociales en général est un peu abusif. C'est un ouvrage presque entièrement de sociologie, conçu et écrit par des sociologues. Rien n'est dit de la contribution de la science économique aux problèmes d'environnement, et peu de la manière dont la science politique aborde les questions. L'anthropologie est aussi une grande absente, alors que sa compréhension de l'apport de savoirs et de pratiques autochtones à la gestion

durable de l'environnement est mise en évidence par plusieurs chercheurs. Pourtant, ces autres sciences sociales sont détentrices d'une longue tradition de recherche sur les questions relatives à la nature, à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pollution. La pluridisciplinarité sans laquelle il ne peut y avoir d'intégration des connaissances, composante essentielle du paradigme élaboré dans le texte de PRADES, a bien peu de place ici, à moins que la sociologie se réserve, en vertu d'un point de vue qui n'est nulle part explicite, cette tâche.

Louis GUAY

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Robert TESSIER, *L'éthique d'une société face aux pluies acides. Le cas du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996 ; 276 p.

José A. PRADES, Robert TESSIER et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *Aspects sociaux des précipitations acides au Québec*, Montréal, Université de Montréal, 1994, 279 p. (Environnement, 16.)

Le débat sur les effets des précipitations acides a été, au Canada, très vif et a donné lieu à une mobilisation écologiste d'envergure. Durant les années quatre-vingt, le gouvernement canadien a entrepris des démarches auprès du gouvernement américain pour qu'il amende sa loi sur la qualité de l'air afin de forcer, ou d'inciter, les entreprises polluantes à adopter des mesures pour réduire les émissions de gaz acides. Les cibles visées, les entreprises de production d'électricité du Centre-Ouest américain au premier plan, se sont montrées récalcitrantes à se plier à des commandes gouvernementales et se sont longtemps opposées au resserrement des normes environnementales, en raison des coûts qu'elles devraient supporter et des incertitudes scientifiques quant aux effets des précipitations acides sur les milieux naturels et construits ainsi que sur la santé humaine. De leur côté, les gouvernements canadiens, fédéral et provinciaux, devaient en toute justice imposer des normes plus rigoureuses aux pollueurs canadiens s'ils désiraient que leurs pressions auprès du gouvernement américain soient prises au sérieux.

Le fil de ces événements est bien relaté dans l'ouvrage que codirigent Prades, Tessier et Vaillancourt. Il montre divers aspects du débat politique, technique et, dans une moindre mesure, scientifique sur les précipitations acides au Québec. Deux articles signés par Vaillancourt et ses collaborateurs, en particulier montrent comment les groupes écologistes se sont mobilisés pour faire réagir les élus et comment ceux-ci ont plutôt été à la remorque des préoccupations écologiques nouvelles. C'est à la suite de pressions sociales que les pouvoirs publics ont agi, bien que certains scientifiques aient déjà, comme à la Commission mixte internationale, sonné l'alarme pour ce qui est des risques d'acidification des Grands Lacs.